



BRICQUEVILLE SUR MER

1 place de la Mairie

50290 Bricqueville sur mer

Téléphone : 02.33.61.65.10

Mail : mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le six octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M.HUET Michel.

Présents : Mmes MM BAILLIEUX-HENRY Danièle, BIEHLER Danielle, BOSQUET Patrick, GUITTON Sandrine, HENRY Hélène, HUET Michel, JOSSAUME Virginie, LEHOUSSU Jean-Pierre, MALHERBE Claude, MARION Jean-Louis, PICOT Brigitte, POTIER-HANTRAYE Claire.

Absents excusés : M. BOUGON Hervé
M.JOURDAN René qui donne procuration à M.LEHOUSSU Jean-Pierre

Absent : M. DELISLE Yves

Secrétaire de séance : Mme BIEHLER Danielle

APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SDEAU

M. HUET informe le conseil municipal du transfert de la compétence « eau potable » de la Communauté de communes de Montmartin-sur-Mer et du SIAEP de Cérences au SDeau50. La commune de Bricqueville-sur-mer va donc devenir membre du Conseil Local de l'Eau Potable(CLEP) Montmartin-Cérences au sein du SDeau50, et doit donc désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger dans le CLEP de Montmartin-Cérences.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne M.LEHOUSSU Jean-Pierre, délégué titulaire et M. MARION Jean-Louis, délégué suppléant.

PROJET DE MISE EN SECURITE ROUTIERE DE LA COMMUNE

M. MARION informe le conseil municipal que le Maire et les adjoints ont rencontré les représentants des arrondissements routiers du département de Coutances et de Villedieu afin de résoudre des problèmes de sécurité routière sur la commune. Il s'agit notamment de sécuriser le tronçon de la RD20 au niveau de la Pairerie, de la RD 13E route du Bocage, la D98 rue du Pontois, et de la route de la Blanche Maison. Suite à cette rencontre, une étude doit être faite par le département afin d'améliorer la sécurité sur ces secteurs.

AMENAGEMENT CONTAINERS « Route des Coquillages »

M.MARION indique que les containers enterrés ont été installés à la Cité de la Pinte, et propose que les anciens containers qui ont été enlevés soient installés route des coquillages. Quatre devis ont été demandés, le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir l'offre de l'entreprise SMTP pour un montant de 7 570 € HT.

TRAVAUX A LA GARDINIERE

M. MARION informe le conseil qu'il existe des problèmes d'évacuation des eaux au lieu-dit « la Gardinière ». Afin de résoudre ce problème, il est proposé au conseil de mettre en place un réseau d'évacuation des eaux pluviales vers le fossé, cinq devis ont été demandés.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise SMTP pour un montant de 3 575 € HT.

CHEMIN DE LA MOIGNERIE

M. MARION informe qu'un caniveau doit être installé au chemin de la Moignerie, le conseil municipal, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise SMTP pour un montant de 524 € HT.

MAITRISE D'ŒUVRE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ET DU CIMETIÈRE

Le conseil municipal, sur proposition de Mme Danièle BAILLIEUX-HENRY, valide la proposition d'honoraires de l'appel d'offre du marché attribué à l'Atelier Edouard GRISEL pour des travaux estimés à 200.000 euros hors taxes et rémunérés au taux de 11,50 %, soit 23.000 euros hors taxes.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de donner tous pouvoirs à M. le Maire pour signer l'ensemble des actes et tous documents se rapportant à ce marché.

INFORMATION LOTISSEMENT « La Pairerie »

Dans le cadre du futur lotissement de la Pairerie, M. HUET informe le conseil municipal que les parcelles seront prochainement mises en vente et présente une proposition de prix pour les terrains. Le conseil municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à cette proposition. Selon la disposition des lots, trois prix ont été votés :

-1^{er} prix : 48 €/m²

-2nd prix : 66 €/m²

-3^{ème} prix : 79 €/m²

DIA

M. HUET présente au conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner reçue dernièrement en mairie pour décision :

| Références cadastrales du terrain | Nom du propriétaire(s) | Décision du Conseil Municipal |
|-----------------------------------|------------------------|---|
| YD N°76p | M. MARION Jean-Louis | Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain (M.MARION s'abstient) |

PERMANENCE DE SEPTEMBRE

Samedi 8 octobre: M. MARION Jean-Louis et Mme BIEHLER Danielle

Samedi 15 octobre: M. BOUGON Hervé et Mme JOSSAUME Virginie

Samedi 22 octobre: M. HUET Michel et M.LEHOUSSU Jean-Pierre

Samedi 29 octobre: Mme BAILLIEUX-HENRY Danièle et Mme PICOT Brigitte

Samedi 6 novembre : Mme HENRY Hélène et Mme POTIER-HANTRAYE Claire

QUESTIONS DIVERSES

TAP

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, le Karaté Club de Cérences propose une animation « KARATE » à compter du mois d'octobre 2016, à raison d'une heure par semaine le mardi, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017. La rémunération du Karaté Club serait établie toutes charges comprises à 30€/heure, soit un montant total pour 32 séances au total de 960 Euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à cette nouvelle activité périscolaire.

Promenade de l'ARSPB

L'Association pour la restauration et la sauvegarde du patrimoine bricquais (ARSPB) organise une promenade dans les Hauts de Bricqueville-sur-mer sur le thème d'un village à l'autre le samedi 15 octobre 2016 à 14H30.

Rendez-vous devant l'entrée du magasin Agrial, rond point des Français libres. Possibilité de parking le long du chemin de la Moignerie. Ouvert à tous.

Inscription par courriel : dhelye@orange.fr ou par téléphone au 02 33 91 06 80.